

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017

Présents : Christine BOURGEON, Claire CHAPUIS, Jean CHAPUIS, Marianne COULAS, Isabelle DEPUYDT, Fabienne DAUVERGNE, Alain GUILLET, Robert LEBOEUF, Michael LITTFASS,

Excusés : Isabelle PAGEAULT - Françoise BERNARD - Michael LITTFASS (pouvoir Christine BOURGEON)

Secrétaire de séance : Marianne COULAS

La séance est ouverte à 20 h 30. Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire demande à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour : régime indemnitaire du personnel communal

1 - REGIME INDEMNITAIRE PERSONNEL COMMUNAL

A la demande de la Préfecture, la délibération relative au RIFSEEP prise le 7 novembre 2016 est modifiée de la façon suivante :

- ajout de la part CIA (complément indemnitaire annuel) pour tous les agents

L'attribution de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) au profit du grade des adjoints techniques de deuxième classe est annulée. En attente des instructions plus précises du Ministère de l'Intérieur, ceux-ci continueront à percevoir l'I.A.T. (Indemnité d'Administration et de Technicité) mise en place le 13 janvier 2010.

2 - CHEMINEMENT PIETONS RD 215

Suite à la consultation lancée par la commune, quatre entreprises ont déposé une offre.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition faite par la Société EIFFAGE, moins disante pour un montant de 19 328 € HT.

3 - RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Un groupe de travail sera constitué afin d'étudier le projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Madame le Maire à lancer la consultation pour la maîtrise d'oeuvre.

4 - CONVENTION DE PARTENARIAT FONDATION DU PATRIMOINE

Suite à la réunion du 2 mai, Madame le Maire propose de signer une convention avec la Fondation du Patrimoine. Cette convention permettrait de lancer une campagne de souscription afin de récolter des dons pour la rénovation de la chapelle par l'intermédiaire de la Fondation qui assurerait également les opérations de communication.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer cette convention.

5 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, après étude des différentes demandes reçues en mairie, valide les cotisations pour les adhésions suivantes :

- | | |
|------------------------------|-------|
| - Réseau de Santé 3 Rivières | 12 € |
| - CAUE | 112 € |

Ainsi que les subventions suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - SEGPA Cité Scolaire Henri VINCENOT | 100 € |
| - Bresse Nouvelle | 50 € |
| - ANACR | 60 € |

QUESTIONS DIVERSES

- Examen des secteurs présentant des difficultés pour le ramassage des ordures ménagères

Deux points noirs ont été constatés sur la commune. Les solutions trouvées seront testées.

- Buvettes Rallye des Vins le 4 juin

3 emplacements de buvette ont été validés par la commission de sécurité du Rallye des Vins : En Nessiot, au Gros Chêne et au Moulin Mutin. Une association de la commune est autorisée à s'installer sur deux emplacements.

- Commission communication

La commission s'est réunie le 9 mai afin d'élaborer le bulletin communal qui devrait être distribuée le 2 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

La date du prochain conseil municipal est fixée au 26 juin 2017.

Le Maire, Christine BOURGEON